

Réunion du mardi 9 septembre 2025

La réunion de la Commission des Officiels a été déclarée ouverte à 20h30 le 9 septembre 2025, à Eaubonne, par Jean-François Migné, responsable de la Commission.

MEMBRES	PRÉSENTS	EXCUSÉS	ABSENTS
ALLERON Ludivine	X		
BARON Régis	X		
BODART Pierre	X		
CASTERA Hervé		X	
COUSINARD Christian	X		
FOHRER Sylvie		X	
MIGNÉ Jean-François	X		
PEROT Saïmen	X		
ROUSSEAUX Suzanne	X		

ORDRE DU JOUR

- 1- Calendrier
- 2- Bilan des formations
- 3- Validations d'officiels
- 4- Analyse des réunions sportives
- 5- Composition des jurys des compétitions à venir
- 6- Questions et informations diverses

CALENDRIER

Commission des officiels :

Mardi 4 novembre 2025 – Herblay
Mardi 6 janvier 2026 – Eaubonne
Mardi 10 mars 2026 – lieu à définir
Mardi 5 mai 2026 – lieu à définir
Mardi 30 juin 2026 – lieu à définir

Formations :

Formation continue :

Des sessions de formation continue pour les officiels B, juges, starters et juges-arbitres seront organisées :

- **Vendredi 26 septembre à 20h00 à Eaubonne, Maison des Comités, 106 Rue des Bussys**
- **Samedi 27 septembre à 8h30 à la piscine de Sarcelles, Avenue Paul Langevin**

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance pour ces formations.
Une distribution de polos sera effectuée pour les officiels présents qui en ont besoin.

Formation chronométreurs :

Une formation pour les nouveaux officiels est prévue le **samedi 11 octobre à 8h30 à Eaubonne, Maison des Comités, 106 Rue des Bussys**

Merci aux référents des officiels d'inscrire leurs candidats auprès de la Commission des Officiels (officiels.cd95@gmail.com) dès que possible. Les candidats doivent avoir une licence pour la saison 2025-26, et venir avec stylo et chronomètre.

Formation juges :

La commission propose d'organiser une formation pour les officiels chronométreurs ou B souhaitant passer juges les samedis 22 novembre et 6 décembre (examen + sensibilisation Gestes Qui Sauvent).

Les clubs qui souhaiteraient recevoir ces sessions de formation peuvent se signaler.

Passage au grade starter :

Pour devenir starter, le candidat avec le grade de Juge, doit s'inscrire via son club, et la Commission lui transmettra le formulaire à présenter lors des 2 réunions d'épreuves pratiques.

Formation juges-arbitres :

Les officiels Juges ou Starters qui envisagent de passer au grade de Juge-Arbitre sont priés de se faire connaître auprès de la Commission, une formation est proposée les samedis 29 novembre et 13 décembre.

Les clubs qui souhaiteraient recevoir ces sessions de formation peuvent se signaler.

BILAN DES FORMATIONS

Sans objet

VALIDATIONS D'OFFICIELS NATATION COURSE 2025/2026

Officiels validés :

Sans objet

ANALYSE DES REUNIONS SPORTIVES

Sans objet

COMPOSITION DES JURYS DES COMPETITIONS A VENIR

Date	Compétition	Lieu		OFFICIELS
04/10/2025	Soirée des Maîtres 1	AQUAVAL TAVERNY/ST-LEU	JA	COUSINARD Christian
			JA	
			ST	BODART Pierre
			ST	GRANAL Christine
12/10/2025	VO Indoor EL-Challenge	SARCELLES	JA	CASTERA Hervé
		<i>Un jury spécifique sera constitué pour cette compétition, merci de surveiller vos emails !</i>		

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1- Désignation des jurys :

La Commission des Officiels désigne, dans la mesure du possible, 2 Juges-Arbitres et 2 Starters pour les compétitions, afin de s'assurer d'une mobilisation minimale d'officiels expérimentés.

Néanmoins, la répartition des postes est, conformément au règlement, de la seule responsabilité du juge-arbitre de la compétition, qui constitue le jury en fonction des contraintes sur place. Ainsi, un juge-arbitre ou starter nommé par la Commission peut être finalement affecté à un autre poste si la configuration du jury l'impose au juge-arbitre. La Commission recommande par ailleurs au juge-arbitre de veiller à donner l'opportunité aux officiels de grade Juge d'être positionnés comme juges de nage.

2- Epreuves pratiques d'examen de chronométreur et juge :

Nous avons à plusieurs reprises remarqué d'importants écarts entre les candidats chronométreurs et le chronométreur titulaire lors des Initiations Avenirs, liés aux courses de 25 mètres et aux difficultés des nageurs débutants lors du toucher du mur ; nous déconseillons donc aux candidats chronométreurs d'effectuer leurs épreuves pratiques de chronométrage lors de ces compétitions.

Rappel de la circulaire des officiels datée du 1^{er} juillet 2024 concernant les épreuves pratiques :

- L'épreuve pratique de chronométrage doit se passer sur une réunion unique, avec 3 chronométreurs dans la ligne (dont 1 titulaire au moins). Les juges-arbitres sont incités à mettre les chronométreurs en formation dans cette configuration dans la mesure du possible. Sachant qu'une configuration à 1 titulaire et 1 candidat est a priori plus défavorable au candidat, l'épreuve pratique sera toutefois validée par la Commission si elle est réussie dans ces conditions dégradées.
- L'épreuve pratique de juge à l'arrivée nécessite une réunion avec au moins 20 courses. Cette évolution permet d'effectuer les deux épreuves pratiques de chronométreur (chronométrage et juge à l'arrivée) dans la même réunion si elle comporte plus de 60 courses.
- Les épreuves pratiques de juge sont de 4 : 2 fois juge de nage, et 1 fois contrôleur de virage de chaque côté (au lieu de 2).

La circulaire est disponible ici : <https://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/2024.pdf>

3- Rappel en cas de manque d'officiels :

Pour qu'une compétition ait lieu et soit officialisée, le jury doit être composé au minimum de 1 juge-arbitre, 1 starter, et d'1 chronométreur par ligne. Dans le cas où le jury minimum n'est pas atteint, les résultats de la compétition ne doivent pas être saisis dans Extranat-Pocket sur site.

4- Règlement Natation Course & référentiel :

En suivant le lien ci-dessous, vous pourrez consulter et télécharger la dernière version du règlement natation course :

<https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/2023-10/FFN-WA-SW-2023-2025v3.pdf>

La FFN a mis à jour au 1^{er} juin 2024 et mis à disposition le Référentiel des Officiels, disponible ici : <https://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/2020.pdf>. Ce document, très détaillé, donne des instructions précieuses aux officiels.

5- Traitement des réclamations

La FFN a publié au 1^{er} juillet 2024 les documents suivants concernant les réclamations :

- Une nouvelle fiche de réclamation : <https://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/2025.pdf>
- Une mise à jour de la fiche du référentiel sur la gestion des disqualifications, qui annule et remplace celle incluse dans le référentiel du 1^{er} juin : <https://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/2026.pdf>

6- Règlement et calendrier départementaux :

Le règlement départemental et le calendrier concernant la fin de la saison sportive 2025 sont disponibles sur le site du CD 95 : <https://valdoise.ffnatation.fr/>.

La Commission des Officiels attire l'attention des officiels sur les mises à jour suivantes :

- ***Intégration des nageurs en situation de handicap*** : le règlement départemental reprend l'article du règlement fédéral permettant la participation de nageurs porteurs de handicap.
 - o Le nageur ou son entraîneur doit se signaler au juge-arbitre avant le début des courses et expliquer l'impact du handicap (visible ou non)
 - o Le juge-arbitre adaptera les procédures et le jugement du jury en appliquant la réglementation sportive de la compétition et de la FFN, à l'exception des aspects incompatibles avec le handicap du nageur
- ***Ajout de nageurs en séries incomplètes*** : le CD 95 fera un appel aux clubs, après la fin officielle des engagements, pour proposer aux nageurs de s'engager sur des séries incomplètes sur certaines nages (demi-fond notamment). Les nageurs ajoutés seront intégrés au programme en amont de la compétition, les juges-arbitres n'auront pas à gérer ce type de situation sur place.

7- Nouvelle feuille de jury :

La Commission des Officiels a conçu une nouvelle feuille de jury, disponible ici : <https://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/2044.pdf>.

Elle sera fournie avec le matériel des compétitions dès maintenant.

8- Composition de la Commission :

La Commission des Officiels prend note du départ de Guy Horwitz, qui n'est plus licencié dans le Val-d'Oise. Elle le remercie pour ces nombreuses années au service de la natation du Département !

Fin de réunion à 21h50